

SEIGNEUR MOTORSPORT RACING



CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes inscriptions passées sur le site internet www.seigneur-motorsport.com et/ou aux inscriptions papier envoyées directement par courrier ou faites le jour du roulage.

Ces conditions générales de vente, sont les seules applicables par **SEIGNEUR MOTORSPORT** et peuvent être ponctuellement amenées à modifier certaines des dispositions de ces conditions générales, ainsi il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque visite ou inscription sur le site www.seigneur-motorsport.com .

La validation de l'inscription par l'acheteur vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. En conséquence, l'acheteur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord, concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document. L'acheteur dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes conditions générales, étant précisé que tant la sauvegarde que, l'édition de ce document, est de sa seule responsabilité.

INSCRIPTIONS

En ligne, il suffit de s'inscrire en cliquant sur la journée désirée, de suivre les instructions et de nous retourner par voie postale votre dossier d'inscription complet (Fiche d'inscription + Décharge de responsabilité **SEIGNEUR MOTORSPORT**).

L'inscription sera définitive qu'à réception du règlement. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail ou par sms.

L'âge minimum à la pratique est de 13 ans pour les 125cc, et de 16 ans pour les 250cc et +

TARIFS

Les prix sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site, lors de l'enregistrement de l'inscription.

Les prix sont indiqués en Euros et tiennent compte de la T.V.A française en vigueur. Les tarifs des fournisseurs de la société étant en constante évolution, les prix affichés sur le site sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

MOYENS DE PAIEMENT

- Par carte bancaire en ligne.
- Par virement bancaire, en nous précisant votre N° d'inscription en ligne.
- Par chèque bancaire, à l'ordre de **SEIGNEUR MOTORSPORT** qui sera encaissé dès réception. (Pour un encaissement en différé, mentionnez la date souhaitée au dos du chèque).

ANNULATIONS

- Jusqu'à 30 jours avant la date du roulage : remboursement -10%
- Entre 15 et 30 jours avant la date du roulage : remboursement de 50%
- Moins de 15 jours avant la date du roulage : aucun remboursement

Dans tous les cas de figure, l'annulation en sera effective qu'après réception par **SEIGNEUR MOTORSPORT** d'une attestation médicale ou professionnelle justifiant l'annulation, et en nous joignant une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse.

Vous avez la possibilité de prendre une assurance annulation au préalable auprès de FMA (www.assurancepiste.com).

Tout pilote s'engage à ne pas réclamer de remboursement en cas d'annulation de la cession pour cause d'accident, intempéries ou autre fait déclinant la responsabilité de **SEIGNEUR MOTORSPORT**.

Aucun remboursement ne sera possible en cas de mauvais temps, panne ou chute du pilote.

SEIGNEUR MOTORSPORT se réserve le droit d'annuler ou de modifier une journée de roulage suite à un événement majeur.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je déclare ;

- Etre titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- Etre en bonne santé.
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit.
- Avoir la pleine possession de mes capacités physiques et mentales.
- Plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit.
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.
- Etre muni d'un équipement complet (casque intégral et visière en bonne état, bottes et gants en cuir, combinaison cuir une pièce ou deux pièces zippées, dorsale rigide).

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre du circuit ou de l'organisateur **SEIGNEUR MOTORSPORT** dès lors que :

- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit.
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique, à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine, à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

JE M'ENGAGE

- A régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisé par le circuit (pile de pneus, toile caoutchouc, poteau de rails de sécurité, absorbants, extincteur...)
- A quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement du circuit.
- A dégager **SEIGNEUR MOTORSPORT** de toute responsabilité en cas d'accident dont je pourrais être victime ou mes accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation.
- A ne pas prêter mon véhicule à toute personne non inscrite à la journée.
- A accepter des différences de niveau entre les participants ou le changement de groupe pour des raisons de sécurité.

EXCULSIONS

SEIGNEUR MOTORSPORT se réserve le droit d'exclure et sans remboursement de sa journée :

- Tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité, drapeaux, feux.
- Tout pilote manquant de respect à l'organisation et/ou au personnel du circuit y compris les commissaires de piste.
- Tout pilote non inscrit essayant de frauder. L'inscription est valable pour une seule personne.
- Tout pilote essayant de frauder en tentant de s'intégrer dans une cession qui n'est pas la sienne.
- Tout pilote inscrit dans une catégorie ne correspondant pas à son niveau, faute de place, ou pour rouler avec ses amis dont le niveau est inférieur au sien.
- Tout pilote ayant un comportement dangereux sur la piste, sur le pit-lane ou dans les paddocks.
- Tout comportement illicite à la pratique de la moto.

MOTO

Avant le contrôle technique visuel le matin du roulage, une vérification peut être effectuée sur l'usure des plaquettes de frein, la tension de chaîne, l'état des pneumatiques, les butées de direction, les poignées de gaz et de frein, l'absence de fuite.

Les feux et clignotants doivent être impérativement scotchés et les rétroviseurs retirés ou également scotchés.

Le niveau de nuisance sonore doit être conforme à la législation en vigueur, maximum 100db +/- 2db.

Pour Dijon la mesure s'établira en mode dynamique au bord de piste. Tous les échappements doivent être homologués et avoir la chicane installée. En cas de non-respect le circuit se réserve le droit d'interdire l'accès piste aux véhicules qui auront un niveau supérieur.

PERMIS ET ASSURANCES

Documents obligatoires à nous présenter la veille ou le matin du roulage :

- Permis de conduire A ou CASM
- Licence FFM en cours pour les licenciés
- La RC est inclus dans nos tarifs, cependant l'adhésion à une assurance individuelle accident est fortement conseillée, soit auprès de votre assureur, soit sur le site www.assurancepiste.com au tarif de 10€, possibilité de souscrire le matin du roulage sur place.
- Cas particulier pour le Circuit du Mans, tout pilote doit avoir obligatoirement soit une licence FFM soit un Pass Circuit FFM adhésion en ligne www.ffmoto.org (l'assurance piste FMA ne fonctionne pas!)

SEIGNEUR MOTORSPORT rappelle que la loi française oblige que tout véhicule à moteur soit assuré par son propriétaire, y compris les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués.

Je déclare avoir été informé de l'obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus.

Je déclare également que les contrats d'assurance de personne couvrant les dommages corporels, m'ont été proposés.

En cas de refus de souscrire à une assurance individuelle accident, je renonce à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de **SEIGNEUR MOTORSPORT** en cas de dommages corporels survenant lors d'un accident sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.